

## MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2022-24

## Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 mai 2022

L'an deux-mil-vingt-et-un le vingt-trois mai à vingt heures minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de la commune sous la présidence de Gary LEROUX, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15  
Nombre de Membres présents : 14  
Nombre de Membres Votants : 14  
Date de la Convocation : 19 mai 2022

Présents : Gary LEROUX, M. Patrick VERNOUX, Mme Sandra PENIN, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Annick FALCAND, Mme Dominique MICHEL, M. Christophe TRIPOZ, M. Franck BOUVARD, M. Sylvain BELFIS, Mme Nathalie AUPOIL-DANTHON, M. Vincent GUICHARDAN, , Mme Laurie PASCAL, Mme Sandra RUCH, M. Bruno BOURY.

Excusé : Mme Florence PIRAT

Secrétaire de séance : Mme Dominique Michel

**APPROBATION DU REGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE**

Vu la délibération n°2021-30 du 28 juin 2021 approuvant le règlement du restaurant scolaire.

Vu la délibération n°2022-19 du 25 avril 2022 fixant les tarifs applicables au restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le projet du règlement est annexé à la présente délibération, il définit les conditions d'inscription, de réservation, de fonctionnement, les tarifs et les modalités de facturation. Il comprend également la Charte du Restaurant scolaire.

Considérant qu'il convient d'approuver le règlement intérieur du restaurant scolaire de Malafretaz ci-annexé.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le règlement du restaurant scolaire ci-annexé applicable aux usagers des écoles maternelle et primaire de Malafretaz à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce règlement et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gary LEROUX



Délibération certifiée exécutoire  
Reçue en Préfecture le 27/05/2022  
Publiée le 30/05/2022

Le Maire,  
G LEROUX

Accusé de réception en préfecture  
001-210102299-20220523-2022-24-DE  
Date de télétransmission : 27/05/2022  
Date de réception préfecture : 27/05/2022